

BUDGET DE 2022 : FINANCER UNE ÉCONOMIE CARBONEUTRE



**MARK
GERRETSEN**

Député
Kingston et les Îles



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

@MarkGerretsen mark.gerretsen@parl.gc.ca markgerretsen.libparl.ca

Le Canada fait face à une **urgence climatique**. Il est urgent d'en faire plus pour lutter contre les changements climatiques et protéger notre planète. Depuis 2015, le gouvernement fédéral a investi plus de 100 milliards de dollars dans la lutte contre les changements climatiques. Le 29 mars 2022, le gouvernement a dévoilé son *Plan de réduction des émissions*, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 50 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 2005) et à nous mettre sur la voie d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Les investissements effectués aujourd'hui par le gouvernement profitent aux travailleurs canadiens en créant une économie verte et propre. L'abandon de notre dépendance au pétrole étranger au profit de sources d'énergie renouvelables et propres nous aidera à offrir un environnement propre et sûr aux générations à venir.

COORDONNÉES

BUREAU D'OTTAWA
Chambre des communes
Pièce 613
Édifice de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
613-996-1955

**BUREAU DE
CIRCONSCRIPTION**
841, rue Princess
Kingston (Ontario)
K7L 1G7

TRAVAILLER EN VUE D'ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ

Le *Fonds de croissance du Canada* est un élément important de la création d'une économie carboneutre au Canada. Cet investissement de 15 milliards de dollars accélérera la mise en œuvre de la décarbonisation et des technologies propres. Ces outils joueront un rôle dans la diversification de l'économie canadienne, nous aiderons à atteindre nos objectifs climatiques à temps et renforceront notre résilience économique. Ces investissements permettront également de bâtir une économie plus propre, de lutter contre les changements climatiques et de créer plus d'emplois qui peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie de nombreux Canadiens.

VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le gouvernement veille à ce qu'au moins 20 % des véhicules légers neufs vendus soient des véhicules zéro émission d'ici 2026, 60 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2035. Pour les véhicules lourds, l'objectif est que 35 % de toutes les ventes soient des véhicules zéro émission d'ici 2030.

Depuis 2019, le gouvernement offre des incitatifs pour l'achat de véhicules électriques allant jusqu'à 5 000 \$ pour rendre le changement plus abordable. Jusqu'à maintenant, ce programme a aidé les Canadiens à acheter ou à louer 136 000 nouveaux véhicules zéro émission. Le budget de 2022 propose 1,7 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour prolonger le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission jusqu'en mars 2025. L'admissibilité sera également élargie pour inclure les fourgonnettes, les camions et les VUS. Pour obtenir une liste des véhicules admissibles, visitez : <https://tc.canada.ca/fr/technologies-novatrices> où vous pouvez sélectionner « Véhicules zéro émission ».



Frankie recharge notre véhicule électrique